



Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 4 juillet 2024

Après un tournoi qui s'est déroulé en toute amitié, l'assemblée générale a été ouverte à 17 heures.

Le président de séance Alain GAYERIE et le secrétaire de séance Jean-Claude GAIN ont été désignés après un vote à l'unanimité.

Les scrutateurs candidats Jacques CHEYSSON, Eveline GUILLEMIN, Colette DOUGUET, Agnès DIDIER et Martine LE ROUX ont également été désignés par un vote à l'unanimité.

Le regroupement des deux anciennes entités, Littoral Bridge Havrais et le HAC, LE HAVRE BRIDGE CLUB représente un total de **229 Adhérents**.

Le décompte des émargements donne un total de **111** présents et **39** procurations soit un total de **150 personnes**.

Selon nos statuts **le quorum** est largement atteint et l'assemblée générale peut se poursuivre.

ORDRE DU JOUR

1- Election des membres du bureau

Constitué de 6 membres à savoir :

Corinne GAYERIE	Présidente
Philippe GUILLON	Vice-Président
Jean-Claude GAIN	Secrétaire
Philippe THIERRY	Secrétaire Adjoint
Caroline ALLOUCH	Trésorière
Philippe LASSAU	Trésorier Adjoint

Ces membres du bureau sont également membres du Conseil d'Administration.

Vote à bulletin secret pour l'ensemble du bureau.

147 pour – 2 non – 1 nul

2- Election du Conseil d'administration

Selon nos statuts le Conseil d'administration peut comprendre **12 membres**.

En plus des membres du bureau se présentent :

Jacques CHEYSSON - chargé des compétitions

Alain GAYERIE – relations avec l'école de bridge et agenda des préparations des tournois

William MAHIER – chargé du matériel

Géraldine MENARD – animation bar

Françoise RICHARD – chargé du matériel

Yann TULOUP – animation bar

Après le dépouillement des bulletins réalisé par les scrutateurs tous les membres de ce conseil sont élus.

3- Membres de la chambre des litiges de club

Catherine BELLELLE, Agnès DIDIER, Dominique THIERRY

Elus à l'unanimité

4- Vérificateurs aux comptes

Jean-Claude LEBARON et Jacques LAURENT

Elus à l'unanimité

5- BILANS FINANCIERS présentés par Caroline ALLOUCH

De façon à être au plus prêt de l'année bridge (du 1^{er} juillet au 30 juin), nous avons cette année un exercice comptable transitoire du **1^{er} janvier 2024 au 31 mai 2024**. Correspondant uniquement à la part du LHBC avant regroupement avec le HAC.

Par la suite nos exercices comptables seront établis du **1^{er} juin** de chaque année au **31 mai** de l'année suivante.

a) Bilan du 1^{er} janvier 2024 au 31 mai 2024 hors regroupement

Avec 9325.50 € de recettes et 9478.58 de dépenses cet exercice fait apparaître un léger excédent des dépenses sur les recettes de **153.08 €**.

Bilan adopté à l'unanimité.

b) Budget du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025 ensemble du regroupement

Le budget a été établi sur la base d'un nombre d'adhérents de **200 personnes** par prudence.

L'ensemble des recettes représente un total de **49550 €** dont **19000 €** de cotisations (adhésions + licences) et **25500 euros** de vente des tickets.

Les dépenses sont liées au fonctionnement normal de notre club, charges liées au local, assurances, animation et évènementiel, licences, points expert FFB.

L'ensemble des dépenses représente un total de **44000 €**.

Le budget fait ressortir un **excédent** des recettes sur les dépenses de **5550 €**.

Ceci après un loyer actuellement gratuit de notre local.

Budget adopté à l'unanimité.

6- Rapport moral par Corinne GAYERIE.

La présidente Corinne GAYERIE a rappelé la nécessité de réunir les deux clubs, pour faire un club plus fort et plus dynamique. Des projets ont été évoqués :

- le forum des associations en Septembre
- un projet de festival
- un site « sport région » à jour
- une école de bridge dynamique avec introduction plus rapide des élèves dans les tournois
- un enseignement dans les écoles
- des moniteurs actifs faisant des ateliers
- des ambassadeurs du bridge pour le développement
- des flyers et cartes publicitaires à distribuer. Année de mise en place.

Ensuite la présidente a remercié tous les bénévoles actifs dans le club .

7- Questions diverses

-le prix de la cotisation individuelle a été conservée à **50 euros**. Pour les couples : **90 euros** , l a licence cette année est de 45 euros.

- à partir de Septembre tous les tournois de régularité commenceront à 14H15.

Ceci a été voté à main levée à l'unanimité.

Conclusion

Corinne GAYERIE a donné la définition de « l'esprit club » : se sentir membre à part entière du club et s'investir pour œuvrer à son bon fonctionnement.

Sur ces paroles la séance a été levée.

Le Secrétaire de séance

Jean-Claude GAIN

